



***A l'attention de Monsieur Paquet
Et du collectif des usagers
de la ligne le Mans – Tours,***

Le Mans, mardi 9 février 2010

Objet : demandes du collectif sur notre programme « transport » et « S'Late »

Cher Monsieur, Cher(e)s membres du collectif,

Vous souhaitez avoir quelques précisions sur le programme électoral élaboré au sein d'Europe Ecologie pour les élections régionales 2010.

Sachez tout d'abord, notre engagement et notre volonté de soutenir et développer les transports collectifs dans cette période de transition. Ceci pour des raisons bien entendu environnementales, avec le défi du réchauffement climatique à relever ; mais également sociales : en effet, avec le prix de l'énergie qui augmente, l'accès à la voiture deviendra un luxe pour les foyers aux revenus faibles. Nous devons donc dès aujourd'hui repenser les transports collectifs, encourager les modes de déplacements « doux » et mettre en place des solutions de partage pour éviter les difficultés inextricables de demain.

Le détail de notre programme transport sera très prochainement accessible sur : <http://pays-de-la-loire.regions-europe-ecologie.fr/>.

Vous y lirez, entre autres, les engagements suivants :

- **créer une offre** de trains régionaux : cadencés, ponctuels, fiables. Il s'agit de prévoir des trains toutes les heures ou toutes les demi-heures sur l'ensemble de la journée et de la semaine ;
- **favoriser l'intermodalité** : créer un billet unique pour passer d'un moyen de transport à un autre, démultiplier les pistes cyclables et les bus de rabattement interconnectés aux gares, développer le covoiturage, l'autopartage, la location de vélo, les parkings vélo sécurisés.
- **réduire jusqu'à 50 % le billet plein tarif**, une tarification modulée par la distance, un pass mobilité pour les personnes à faibles revenus, tarification spécifique pour les jeunes ;
- **réorienter les investissements** destinés aux projets de l'aéroport Notre Dame des Landes, des routes et des Lignes à Grande Vitesse vers la modernisation urgente des lignes ferroviaires, des gares et du matériel ferroviaire, et la réouverture de lignes (la Flèche-La Suze, Château Gontier-Sablé) pour les voyageurs et les marchandises ;
- **favoriser la mobilité choisie et non subie**, rapprochant les lieux de travail des espaces résidentiels, luttant contre l'allongement des distances domicile/travail-étude (mettre en place une nouvelle politique d'aménagement du territoire).



Les « chèques retards » dénommés « S'Late » sont dans notre programme. Leur mise en place sera un objectif des négociations des élus Europe Ecologie avec la SNCF, dans l'élaboration du contrat qui nous lie pour les transports TER de la Région Pays de la Loire. Europe Ecologie soutient donc fortement votre initiative, et a d'ailleurs prévu le mercredi 10 février 2010, la distribution de votre document (sans y avoir modifié un mot) à la gare du Mans, accompagné d'un document d'Europe Ecologie précisant les engagements ci-dessus. Si votre collectif souhaite participer mercredi à la distribution de votre document « S'Late », cette convergence d'action sera des plus efficaces.

Au nom de l'équipe Europe Ecologie, je vous remercie de votre engagement pour développer les transports collectifs qui sont aussi l'une de nos priorités !

Sophie BRINGUY
Tête de liste pour la Sarthe